

Vous trouverez ci-dessous un pas à pas pour l'inscription et l'utilisation de ce nouvel outil ainsi qu'un planning de déploiement.

L'ensemble de vos interlocuteurs habituels restent à votre écoute si besoin.

Nous vous souhaitons une bonne découverte et une bonne utilisation des nouveaux services innovants de réservation en ligne.

DERNIER DELAI DE RESERVATION : LE Mercredi 29 Novembre POUR LE LUNDI 04 Décembre 2023

1



My Péri'School, TOUT CE QUI VA CHANGER À LA RENTRÉE

1) UN COMPTE UNIQUE PAR FAMILLE

Dès maintenant, vous avez la possibilité de créer un compte unique par foyer sur le site <https://ccpaysdelaserre.myperischool.fr> (code d'accès unique P1YS3R3). Ce compte vous permettra de réserver les services de Cantine et de Garderie. **Attention, une fois le compte créé n'oubliez pas d'y ajouter vos enfants.**

2/ LE PRE PAIEMENT RESTE EN PLACE »

Le pré-paiement reste la règle soit avant consommation. Pour rappel, chaque absence doit être signalée dans les plus brefs délais auprès des personnes compétentes avec toujours 1 jour de carence c'est-à-dire que vos tickets du premier jour d'absence sont automatiquement perdus.

3/ L'INSCRIPTION EN AMONT EST OBLIGATOIRE

Pour assurer la réussite de ce nouveau fonctionnement, **chaque famille doit nécessairement inscrire ses enfants aux services en amont de leur participation et ceci au minimum une semaine à l'avance.** En effet vous aurez la possibilité de commander jusqu'au mardi minuit pour la semaine suivante.

4/ RESERVATIONS POUR LA RENTREE JUSQU'AU 01 Novembre

Afin de permettre la mise en place de ce nouvel outil numérique, nous vous invitons à vous connecter dès maintenant pour créer votre nouveau Compte. Toutes les familles sont invitées à le faire même si elles utilisent occasionnellement ces services. **Attention vous devrez réserver vos repas avant le 29/11/2023 pour les repas du lundi 04 décembre 2023**

5/ DES VENTES MAINTENUES (pour les espèces et chèques)

Dans une dynamique de proximité, les ventes seront maintenues aux lieux et heures habituelles mais nos régisseuses ne délivreront plus de tickets sous format papier. Elles seront là en assistance et/ou en réservation en ligne pour les personnes rencontrant des difficultés ou ne disposant pas de moyens de paiement en ligne et/ou d'équipement informatique nécessaires. **Les paiements en espèces et en chèque seront maintenus lors des ventes.**

6/ BESOIN D'INFORMATION OU D'ACCOMPAGNEMENT ?

Pour assistance technique ou une question sur l'utilisation, vous pouvez contacter le support My Péri'School aide@myperischool.fr en n'oubliant pas de préciser dans l'objet du mail (PAYS DE LA SERRE).

2



My PÉRI'SCHOOL

Créer un compte unique par foyer sur le site <https://ccpaysdelaserre.myperischool.fr>





C'est votre première visite ?

CRÉONS VOTRE COMPTE PARENT !



Suivre les différentes étapes et renseigner vos informations

Code d'accès unique P1YS3R3



1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Code d'accès *	Email *
Prénom *	Nom *
Tél. mobile * FR 01 23 45 67 89	Tél. fixe * FR 01 23 45 67 89

Remarque : un seul numéro de téléphone est requis.

2 ADRESSE

Numéro et rue *	
Code postal *	Ville *

3

3

Choisissez un mot de passe respectant les règles de complexité et cochez l'acceptation des conditions générales d'utilisation.

(Ce mot de passe vous sera utile pour acter votre signature électronique)



Je crée mon compte parent

MOT DE PASSE

Le mot de passe doit contenir :

- Au moins 12 caractères
- Une majuscule
- Une minuscule
- Un chiffre

Mot de passe *

Confirmation *

☐ J'accepte les [Conditions Générales d'Utilisation](#)

Un mail va vous être envoyé afin de valider votre adresse mail et de créer le compte.

DERNIÈRE ÉTAPE !

Votre compte a été créé.
Un mail de confirmation sera envoyé à l'adresse
d'ici quelques minutes.
Vous allez être redirigé sur la page de connexion.

@laposte.net

Cliquez sur activer mon compte dans le mail reçu



Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous le lien d'activation de votre compte MyPérischool.

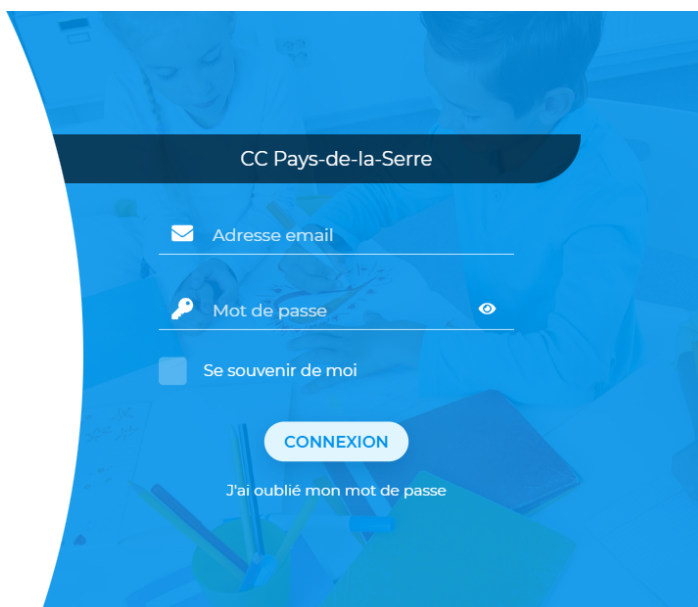
L'équipe MyPérischool.

Rappel : votre code commune est P1YS3R3.



Retour sur la Page d'Accueil du site

S'identifier sur le côté droit à l'aide de votre adresse mail et de votre mot de passe

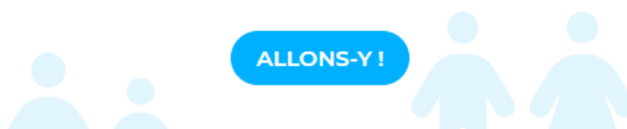


Suivez les étapes et renseignez vos informations

Pour rappel, le quotient familial pris en compte est celui au 01 Septembre et il est important de le renseigner pour bénéficier du tarif du ticket de Cantine adapté, si vous refusez de le renseigner le tarif le plus cher sera appliqué par défaut.

Bienvenue sur **My PÉRI'SCHOOL**

Afin de pouvoir inscrire vos enfants aux activités, nous vous proposons de **renseigner votre quotient familial**.



Créer votre vos enfants en cliquant sur Allons-y (étape à renouveler si plusieurs enfants)



1- Photo de l'enfant étape facultative si vous ne désirez pas cliquer sur suivant

2- Renseigner les informations liées à votre enfant

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Prénom *

Nom *

Sexe *

☐ Masculin

☐ Féminin

Enfant en PAI *

☐ Oui

☐ Non

Le projet d'accueil individualisé (PAI) concerne les enfants et adolescents atteints de troubles de la santé.

PRÉCÉDENT

SUIVANT

NAISSANCE

Date de naissance *

jj/mm/aaaa

Ville de naissance *

Pays de naissance *

France

PRÉCÉDENT

SUIVANT

SCOLARITÉ

Commune *

Pierrepont

École *

Classe *

Professeur référent

ADRESSE

Numéro et rue *

Code postal *

Ville *

PRÉCÉDENT

ÉTAPE SUIVANTE

PRÉCÉDENT

SUIVANT

3- Renseigner les différentes autorisations et au moins un représentant légal

4- Renseigner si vous le désirez le ou les personnes de confiance en cas de problème avec l'enfant.

5- Renseigner les informations médicales et le type de repas (complet ou sans porc)

6- Cochez et renseigner à nouveau votre mot de passe pour valider votre saisie.



☒

En cochant cette case, vous **autorisez le traitement des informations de votre enfant** afin de compléter sa fiche de liaison sanitaire. Vous certifiez également **l'exactitude de tous les renseignements fournis.**



ÉTAPE PRÉCÉDENTE

VALIDER

Ajouter un autre enfant si nécessaire ou passer à l'étape suivante

Domiciliez votre compte dans la Communauté de Commune du Pays de la Serre

Afin de bénéficier des tarifs habitants

Pour chacune des communes ci dessous, veuillez sélectionner le type de tarifs qui vous est normalement appliqué. Si vous êtes éligible aux **tarifs Ville** pour une commune, votre situation sera d'abord **vérifiée et confirmée** par les **administrateurs de la mairie** concernée afin de pouvoir en bénéficier.

CC Pays de la Serre	- Etre habitant sur le territoire du Pays de la Serre (42 communes) Quels tarifs doivent-être appliqués pour cette communauté de commune ? ☒ Domicilié ☐ Extérieur
Sige des Marais (Pierrepont)	Il n'y a aucune condition particulière pour bénéficier du tarif ville dans cette commune. Quels tarifs doivent-être appliqués pour cette commune ? ☒ Domicilié ☐ Extérieur

SUIVANT

7

Votre inscription est Terminée.



Vous pouvez accéder aux services de réservations en ligne.

Jules B.

LUN. 27/02	MAR. 28/02	MER. 01/03	JEU. 02/03	VEN. 03/03
08:15 - 08:50 Garderie matin	08:15 - 08:50 Garderie matin		08:15 - 08:50 Garderie matin	08:15 - 08:50 Garderie matin
12:00 - 13:20 Périscolaire midi	12:00 - 13:20 Périscolaire midi		12:00 - 13:20 Périscolaire midi	12:00 - 13:20 Périscolaire midi
12:00 - 13:20 Restauration scolaire Cliquez pour en savoir plus	12:00 - 13:20 Restauration scolaire Cliquez pour en savoir plus		12:00 - 13:20 Restauration scolaire Cliquez pour en savoir plus	12:00 - 13:20 Restauration scolaire Cliquez pour en savoir plus
17:00 - 18:30 Garderie soir	17:00 - 18:30 Garderie soir		17:00 - 18:30 Garderie soir	17:00 - 18:30 Garderie soir

